

Quinze ans après la constitution de la société Y-Parc S.A., le Parc scientifique et technologique d'Yverdon envisage son extension. De nouvelles entreprises en création y trouveront un nid propice à leur éclosion.

Y-Parc veut accueillir plus de start-up

À l'aube d'un double anniversaire - le quinzième de la société Y-Parc S.A. et le dixième du Centre d'entreprises et d'innovation - le Parc scientifique et technologique d'Yverdon s'offre un beau projet d'agrandissement.

«Tout cela est encore en phase d'étude», précise le directeur Alain Quartier. «Le projet vise à mettre de nouvelles infrastructures à la disposition des start-up. Quelque 50 hectares sont ici dédiés à la technologie. Le site héberge déjà 66 entreprises et quelque 500 personnes. La demande est constante, nous voulons aussi la favoriser en construisant un nouvel incubateur.»

Y-Parc S.A. demeure ainsi fidèle à l'idée d'origine de faciliter le démarrage d'entreprises et de jouer un rôle moteur dans l'émergence d'innovations technologiques en Suisse romande.

Un travail en réseau

Y-Parc S.A. dispose de solides compétences auprès de partenaires institutionnels et privés et travaille toujours plus en réseau. Qu'il s'agisse des relations avec les pouvoirs publics, de demandes d'aide au financement et d'exonérations fiscales, de contacts avec les offices de promotion économique, les hautes écoles, les investisseurs potentiels et les partenaires spécialisés, qu'il s'agisse encore de problèmes juridiques, de conseil en communication ou d'aide à l'installation de collaborateurs étrangers, toutes les questions peuvent être abordées.

«Nous avons quelque peu modifié nos méthodes de travail», explique Alain Quartier. «Nous n'envoyons plus les jeunes entreprises courir les bureaux. Nous organisons plutôt des séances communes. Ce système est extrêmement performant et nous permet d'optimiser nos services, avec une équipe de base et une palette d'appuis spécifiques qui

ne cesse de s'étendre. L'entrepreneur a le choix. Il demeure le capitaine de son projet, jamais nous n'en prenons le contrôle à sa place!»

Poursuivre les efforts

Alain Quartier ne peut évidemment pas rester insensible aux déboires de 4M Technologies ou encore de Silicon Graphic: «Comme n'importe quelle disparition, cela fait bien sûr mal au cœur», regrette-t-il, «mais de tels événements font aussi partie de la vie économique et industrielle. Il faut se garder de faire de deux ou trois cas une généralité. Et, notamment pour 4M, j'espère vivement que des solutions heureuses seront trouvées, car des possibilités existent. La Suisse romande est d'ailleurs animée d'une dynamique extraordinaire! Il faut s'activer à consolider cette position.»

Les exonérations fiscales accordées à de nouvelles implantations sont-elles aujourd'hui un piège à éviter? Le directeur d'Y-Parc ne le pense pas: «Il s'agit d'un outil d'accroche et d'un atout pour la promotion économique, mais l'exonération fiscale ne constitue de loin pas le seul critère de stabilité ou de non-stabilité des entreprises. On ne peut donc pas dire que certaines viennent pour en profiter et repartir à l'échéance. A nous de travailler correctement au niveau régional pour maintenir



Un grand anniversaire pour Y-Parc, à fin août, et un projet d'agrandissement.

ces implantations. Il y a autant d'efforts à fournir à ce niveau-là qu'à celui du démarrage des entreprises.»

Trois pistes pour Y-Parc

Sans chercher à devenir un parc scientifique à thème, Y-Parc s'est fixé trois orientations, en relation avec la politique économique cantonale. La mécanique de précision, la micro-électronique et les technologies de l'information confèrent au site ses couleurs de base. «Avec l'installation du call center de Cablecom, avec celle de jeunes sociétés actives dans le développe-

ment de logiciels, dans le multimédia et Internet, le domaine de l'information est aujourd'hui assez puissant», constate Alain Quartier. «Mais nous restons ouverts à d'autres types d'activités, pour autant qu'elles soient liées à la technologie. Il est évident qu'une entreprise de transport, par exemple, n'aurait pas sa place ici.»

Cinquante hectares consacrés à la technologie: le Parc d'Yverdon ne manque pas de place! Alain Quartier est d'ailleurs très fier de pouvoir offrir une large palette de services d'implantation: «Des entreprises viennent ici tenter leur première chance, d'autres choisissent le site comme point d'ancrage en Suisse pour assurer la recherche-développement avec des collaborations industrielles, académiques... D'autres encore viennent carrément installer leur structure. Nous sommes peut-être bien les seuls de Suisse à offrir la possibilité de démarrer, de prendre son envol et de construire son propre bâtiment, tout en restant dans le même lieu.»

Invitation

Pour célébrer son double anniversaire, Y-Parc S.A. organise différentes manifestations à Yverdon, les 30-31 août et 1^{er} septembre prochains. Après l'ouverture officielle des festivités, prévue pour le jeudi à 18 h., le public est cordialement invité aux présentations et visites du site et des entreprises, le vendredi de 10 h. à 21 h. et le samedi de 10 h. à 17 h. Une occasion de nouer des contacts et, peut-être, de décider de créer une entreprise! Alain Quartier ajoute: «Y-Parc n'a rien d'un ghetto. J'encourage les entrepreneurs à s'intéresser aux domaines de compétences qui regorgent sur le site et à envisager divers partenariats. A nous de nous mettre encore plus en réseau pour attaquer le marché!»

Renseignements: Y-Parc S.A. 024 423 91 11.

PWB

Pierrette Weissbrodt